

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS COPROPRIETE - LOI DU 30 JUIN 1994**

**Association des copropriétaires – Avenue d’Uccle 44 à 1190 Bruxelles**

La loi relative à la copropriété modifiant l’article 577 du Code Civil, entrée en vigueur le 1er août 1995, impose aux syndicats la publication de certaines décisions d’assemblée générale ou autres actes de l’association. Afin de pouvoir y satisfaire, il nous est indispensable de connaître avec précision les coordonnées exactes des propriétaires de chaque lot privatif, ainsi que celles des locataires ou occupants éventuels et de toute personne possédant un droit personnel ou réel sur le bien (usufruitier, nu-propiétaire, copropriétaire indivis,... C.C. art. 577-8 § 4.8 et art. 577-10 § 4.1). C’est la raison de ce questionnaire.

**Merci de renvoyer ce document dûment complété à PROPERTY CONSULTING SPRL– Avenue de l’Exposition 378 Boîte 58 à 1090 Bruxelles – info@propertyconsulting.be**

	<b>vosre LOT comprend :</b> (*)	<b>quotités</b>
<b>1</b>	- un <b>appartement - magasin - vitrine - bureau</b> du type (ou n°). . . . . au . . . . . ème étage - nbre chambres : . . . . - n° bte : . . . .	. . . . . <b>1</b>
<b>2</b>	- avec . . . . . <b>parking(s)</b> - emplacement / box / garage - extérieur / intérieur	. . . . . <b>2</b>
<b>3</b>	portant le(s) n° . . . . . au niveau . . . . .	. . . . . <b>3</b>
	- ainsi que . . . . . <b>cave(s)</b> n° . . . . . au niveau . . . . .	. . . . . <b>3</b>
	- autre : . . . . .	

Ces renseignements doivent nous être communiqués avec précision et le questionnaire rempli lisiblement. Nous attirons également votre attention sur les points suivants :

1. Votre **responsabilité pourrait être engagée** du fait de renseignements incomplets ou erronés. Pour votre facilité vous pouvez nous communiquer photocopie des (premières) pages de l’acte ou contrat reprenant les renseignements demandés.
2. D’une manière générale la responsabilité du syndic ne pourra être engagée du fait du manque d’informations ou de données erronées ou insuffisantes.

3. A défaut de recevoir les informations demandées, nous considérerons que les renseignements que nous possédons sont exacts et complets.
4. Toute modification de l’une ou l’autre de ces coordonnées, par suite de vente, fin de bail, décès,... devra également être immédiatement communiquée au syndic.
5. Le seul usage qui pourra être fait du questionnaire est limité à l’adaptation par le syndic des fichiers légaux de la copropriété.

	<b>PROPRIETAIRE :</b> <b>personne physique :</b> Monsieur / Madame / Mademoiselle / Monsieur et Madame (*)
<b>1</b>	nom et prénom. . . . . nom et prénom de l’époux(se) . . . . .
<b>2</b>	<b>personne morale :</b> sa / sprl / sc / autres (*)
<b>3</b>	raison sociale : . . . . . responsable (nom et prénom) : . . . . . fonction . . . . .
<b>3</b>	<b>indivision :</b> (prière de nous communiquer en annexe les informations relatives à chaque indivisaire) mandataire de l’indivision (nom et prénom): . . . . .
	<b>adresse</b> . . . . . n <input type="checkbox"/> . . . . . code postal . . . . . commune : . . . . . ( Pays : . . . . . ) tél : . . . . . tél. bur. . . . . e-mail: . . . . .

	<b>LOCATAIRE / OCCUPANT</b> - Monsieur / Madame / Mademoiselle / Monsieur et Madame / société (*)
	nom et prénom (ou raison sociale) : . . . . . nom et prénom de l’époux(se) : . . . . . responsable (nom et prénom): . . . . . fonction . . . . . tél : . . . . . tél. Bur. . . . . Fax : . . . . .
	<b>Si l’ensemble du lot n’est pas occupé par la même personne, veuillez préciser svp.</b>

**(\*) biffer les mentions inutiles**

fait à . . . . . , le . . . . . + mention manuscrite “certifié conforme”+ signature